

En tête ou cachet de l'opérateur économique

A.....Le

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné

en qualité de

de l'opérateur économique.....

déclare sur l'honneur que celui-ci :

- a satisfait aux obligations fiscales et sociales ;
- n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
- n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement définitif pour :
 - Participation à une organisation criminelle
 - Corruption
 - Fraude
 - Infraction terroriste ou liée aux activités terroristes
 - Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme
 - Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains
- N'a pas manqué à ses obligations dans le domaine du droit environnemental ;
- N'a pas manqué à ses obligations dans le domaine du droit social ;
- N'a pas manqué à ses obligations dans le domaine du droit du travail ;
- N'est pas en faillite personnelle et ne fait pas l'objet d'une interdiction de gérer ;
- Ne fait pas l'objet d'une procédure d'insolvabilité ou de liquidation ;
- N'a pas conclu de procédure de conciliation ;
- Ne se trouve pas dans une situation analogue à la faillite résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et règlementations nationales ;
- Ne voit pas ses biens administrés par un liquidateur ou placés sous administration judiciaire ;
- Ne se trouve pas en état de cessation d'activités ;
- N'est coupable d'aucune faute professionnelle grave ;
- N'a pas conclu d'accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence ;
- N'a connaissance d'aucun conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché ;
- N'a pas conseillé l'acheteur ou été autrement associé à la préparation de la procédure de passation de marché ;
- N'a pas fait l'objet d'une résiliation d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec une entité adjudicatrice ou d'une concession antérieure, ou de dommages et intérêts ou d'une autre sanction comparable dans le cadre de ce marché ou de cette concession antérieure ;
- Ne s'est rendu coupable d'aucune fausse déclaration, dissimulation d'informations, incapacité de présenter les documents requis et obtention d'informations confidentielles sur cette procédure.

Signature et cachet